



Montreuil, le 18 octobre 2023

ÉLECTIONS CA CPR

LA CGT DÉTERMINÉE POUR LES RETRAITÉS !

Les cheminotes et les cheminots retraités étaient appelés à voter à l'élection du conseil d'administration de la CPR.

La CGT est confortée dans sa place de première organisation syndicale chez les retraités, comme elle l'est chez les actifs.

Malgré la baisse de 13 503 inscrits et un recul de 1,68 % de la participation, les retraités ont donc massivement validé l'action de la Fédération CGT et de son Union fédérale des retraités, en plaçant notre organisation syndicale à 18 % devant la deuxième OS.

Fortes des 38,61 % obtenus lors de ce scrutin, la Fédération CGT et son UFR sont plus que jamais déterminées à agir pour :

- L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et un rattrapage de la perte cumulée du pouvoir d'achat ;
- L'abrogation des mesures prises par la tutelle et la SNCF à l'encontre du régime spécial (baisse du nombre de prestations, mise en place des franchises médicales, déremboursement des médicaments) ;
- De porter à 100 % le taux de remboursement de l'ensemble des dépenses de santé pour les cheminots en activité, les retraités, les veuves et les veufs et leurs ayants droit ;
- La généralisation du tiers-payant afin de supprimer toutes les avances de frais de santé ;
- L'amélioration, sous une forme pérenne, des services et prestations servies par la CPR (frais d'optique / audio et dentaires, prise en charge de transport sanitaire) ;
- La prise en charge de tous les frais de soins et de santé découlant de la perte d'autonomie et du handicap ;
- L'extension du régime spécial de prévoyance et de retraite à l'ensemble des cheminots de la branche ;
- L'accroissement des droits et moyens d'intervention des représentants des bénéficiaires actifs et retraités dans les instances de gouvernance et de gestion de la protection sociale, telles que la CPR.

**1^{ère} organisation syndicale chez les retraités,
1^{ère} organisation syndicale chez les actifs :**

**AVEC LA CGT,
ON A TOUT À GAGNER !**

Résultats CPR 23

